

# L'orientation des jeunes

## Déclaration du groupe UNAF

Orienter n'est pas trier. L'académie définit l'orientation d'un jeune comme « *la détermination de la meilleure voie scolaire ou professionnelle, après inventaire de ses aptitudes et de ses motivations* ». La pratique est souvent autre, ainsi que la rappelait un sénateur, auteur d'un rapport d'information en juin 2016 sur l'orientation : « *fondée sur les résultats scolaires obtenus dans les matières générales, l'orientation s'assimile à une mécanique de tri des élèves dans des filières strictement hiérarchisées et compartimentées* ».

Face à cette contradiction, 29 préconisations visent à ce que l'orientation ne rime plus avec désillusion pour trop d'élèves. Le groupe de l'UNAF partage bon nombre d'entre elles et relève particulièrement plusieurs points.

Tout d'abord, le rôle des parents dans l'orientation scolaire de leurs enfants. L'association des parents au processus d'orientation, le fait de leur « donner le dernier mot », contribue à leur implication comme à celle des élèves. L'implication est alors ressentie comme un plus, tant du côté de la famille que de l'école. L'UNAF a réalisé une étude qualitative sur ce thème et il apparaît clairement que l'orientation se définit comme un processus et fruit d'une série de rencontres. Les professionnel et le CIO ont un rôle à jouer mais sans exclusivité, et l'orientation se construit au cours d'étapes et par un cheminement pas forcément linéaire. Un changement d'orientation ne doit plus être assimilé à un échec.

Le groupe de l'UNAF retient ensuite le compromis qui a pu être trouvé sur le palier d'orientation en fin d'année de 3e à la préconisation 10. Il tient à souligner toutefois que retarder l'orientation pour certains jeunes et les maintenir à tout prix dans le système scolaire général n'est pas la bonne solution. Cette construction renvoie à l'incapacité du système scolaire à reconnaître chez certains élèves des aptitudes plus manuelles ou une intelligence plus déductive. Il est impératif de trouver les voies et moyens pour réhabiliter la voie professionnelle, afin que l'orientation puisse se faire en voie générale comme en voie professionnelle sans hiérarchie, ni stigmatisation des élèves dans leur choix.

Enfin, le projet d'avis met en avant l'enseignement agricole et l'exemple des Maisons familiales rurales comme un des moyens de réussir son orientation pour une bonne insertion professionnelle. Leur ancrage dans le territoire permet la participation à l'animation et au développement des territoires avec les acteurs professionnels locaux. Cette organisation doublée d'une gouvernance fondée sur un triptyque parents-maître de stage et moniteur facilite la relation entre enseignants et professionnels, et permet de développer des réseaux,

élément aujourd'hui essentiel pour une insertion professionnelle réussie. Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.